

Université catholique

A la dernière séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. G. Boisier, dit le Journal officiel, a présenté un volume intitulé 'Lettres de saint Cyprien'...

M. Bayard montre les efforts de l'écrivain pour donner à sa prose de l'ampleur et de l'harmonie. Le savant évêque n'obéissait pas seulement à ses préoccupations de valet de lettres...

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs cette marque de distinction accordée à M. l'abbé Bayard.

École des Sciences sociales et politiques

Vendredi 9 janvier à 4 heures. — M. Maurice Vanlaer : Les impôts directs en France, leur réforme.

SAVON PRINCESS MAROKO, VICTOR VAISSIER

Nouveau parfum : 0,75 le pain

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 8 janvier. Présidence de M. CHANCEL, président.

Les vols du Lycée de Tourcoing

Juste Verscheide, est l'individu qui, employé au lycée de Tourcoing, a volé plusieurs objets de la bibliothèque de l'école...

Une rixe

Il est botteux et manchot, Albert Provost, de Roubaix, rue du Caracol, se trouvant à Tourcoing le 27 juillet dernier, fut paré à la splendide et inoubliable manifestation de la population en faveur des Soeurs et de la Liberté...

Simple Police de Tourcoing

Audience du jeudi 8 janvier. Présidence de M. Merhier, juge de paix; ministère public, M. Proix, commissaire de police.

Echo des manifestations du 27 juillet

Voici les faits : M. René Gérard, négociant à Roubaix, rue du Caracol, se trouvant à Tourcoing le 27 juillet dernier, fut paré à la splendide et inoubliable manifestation de la population en faveur des Soeurs et de la Liberté...

Soudain une détonation retentit. Qu'était-ce? Coup de revolver comme l'impressionner les coups de feu de la manifestation...

Les agents, désorientés, en pareille occurrence à Tourcoing, ne se sont jamais très certainement qu'une chose, c'est que M. René Gérard était innocent de cette affaire.

Arrivé au poste, vers 11 heures du matin, dit-il, on rédigea, avant de m'interroger, un premier procès-verbal en vertu duquel les agents avaient arrêté pour avoir tiré des coups de revolver dans la rue. Or, on m'avait fouillé en m'arrêtant et, sur moi, l'on n'avait rien trouvé; de plus, j'avais les mains liées et des personnes dont j'étais entouré aucune n'avait été blessée.

A 7 heures du soir on consentit à me remettre en liberté mais, auparavant, on m'attacha à ma charge un second procès-verbal. Les agents et M. le Commissaire m'accusèrent, non plus de m'être servi d'un revolver, mais d'avoir tiré des coups de feu.

Les choses en étaient là quand le 21 août — (un mois plus tard), le commissaire renvoya on ne sait pourquoi, à ses collègues et rédigea un troisième procès-verbal, dans lequel j'étais accusé, cette fois, d'avoir fait exploser des bombes fantaisistes. Mêmes, y est-il dit, ces bombes ont donné des flammes qui ont été aperçues. Et puis, j'ai été condamné à faire éclater des bombes fantaisistes, j'ai été fort surpris d'apprendre qu'elles jetassent des flammes.

M. Proix, commissaire de police. — Je vous ferai remarquer que ce n'est pas moi qui vous ai accusé. Je n'ai fait que répéter ce qu'on m'a dit dans le public.

M. Merhier, juge s'adressant à M. Proix : — Alors, il aurait fallu que vous citiez des témoins.

M. René Gérard s'adressant à ce qu'il dit, de jet de couleurs et de coups de feu, et de la manifestation tenue par M. Cateau. A son arrivée un coup de feu retentit. Il y en avait un grand nombre qui n'étaient pas de Tour-

coing, se sauva. Il le joignit, le fouilla et ne trouva sur lui aucune arme.

M. Merhier, juge. — Vous n'avez pas vu qui a tiré le coup de feu?

M. René Gérard. — Je ferai remarquer à l'agent qui, l'aurait vu, je n'aurais pu me défendre. Et pourquoi me serais-je défendu? Est-ce un crime d'accuser la Liberté?

M. Merhier, juge. — Ce ne vous conduira pas en Cour d'assises. Installez donc un procès-verbal pour rendre l'affaire plus intéressante.

M. René Gérard. — Oh! nous ne sommes pas ici pour faire de l'esprit, ni de la poésie!... mais la poésie que j'en ai frappé, n'est-ce que ce soit.

L'agent Scamps déclare encore que M. René Gérard était hors de la foule quand il l'a arrêté.

L'agent Longlet raconte son intervention dans l'affaire. On lui a dit qu'on jetait du poivre. Il a entendu, assésé, une détonation. On lui a dit qu'il y avait du poivre enroulé par la foule et qui essayait de se retirer.

M. Merhier, juge. — Vous ne l'avez pas vu tirer ou jeter un pétard?

M. René Gérard. — Non.

M. René Gérard. — Je le répète, j'ai manifesté mais je n'ai causé aucun bruit.

M. Merhier, juge. — Oui, oui, j'ai une question relative au droit de manifester: c'est une affaire d'appréciation. Et il y a un second objet de controvèrse qui est la détonation: c'est là que j'étais isolé et l'autre que j'étais entouré.

M. Proix, commissaire de police. — Les agents n'ont rien vu, mais c'est la foule qui a tiré.

M. Merhier, juge. — Il aurait fallu, dans ce cas, prendre le nom des témoins. En matière de preuve, on ne peut recevoir que ce que l'on a vu et entendu. Il y a bien la preuve de commune renommée, mais est-elle valable en justice?

M. René Gérard. — Je ferai encore remarquer la contradiction entre les dépositions des agents. L'un dit que j'étais isolé et l'autre que j'étais entouré.

M. Emile Mollet, employé de commerce au Blanc-Sec, a entendu une détonation. Des communiants accusaient M. René Gérard d'avoir tiré le coup de feu et qu'ils ont conduits brutalement au poste.

M. Merhier, juge. — Il y a donc une détonation, constatée par un témoin à charge.

M. René Gérard. — Une détonation, mais ce n'est pas moi qui l'ai tirée. Je ne sais pas que cela est établi sans qu'on en connaisse l'auteur.

Le jugement, sur cette affaire, sera rendu dans quinze jours.

FORMOCHLOROL

Disinfectant à la plus rapide et à la plus efficace

LA SEULE NE DÉTÉRIORANT RIEN

242, Rue Nationale, LILLE. — Téléphone 319

ECHOS

NOMINATIONS

M. l'abbé Turpin, curé d'Englosfontaine, vient d'être nommé, par le Préfet du Nord, membre de la commission historique du département.

M. Lamier, commis des contributions indirectes au Quésnoy, service des sucres, est nommé à Fiers.

SUCRES ET BETTERAVES

Nouvelles de la récolte et de la fabrication

Du Journal des Fabricants de sucre :

Température moyenne de la hutaïne en 1901. Les récoltes de 1902 et 1901 en 1901. La température a été très pluvieuse et anormalement douce. A Paris, les maxima ont atteint jusqu'à 12°8 et la moyenne thermométrique a accusé, ces jours-ci, jusqu'à 8°4 en plus sur la normale. On se rappelle que pareille anomalie fut observée l'an dernier à la même époque. Le baromètre s'élevait à Paris jusqu'à 759 et 758.

Ces conditions de température étant des plus contraires à la conservation des betteraves, on ne peut que se réjouir à ce point de vue de l'achèvement du travail d'extraction des jus dans la généralité des fabriques.

En ce qui concerne le sucre, il se confirme, ainsi que nous le disions dans un précédent bulletin, que les fabricants de sucre éprouvent de sérieuses difficultés dans la conclusion des marchés de betteraves, en raison, d'une part, de la concurrence de la distillerie de betterave favorisée par des cours élevés et d'autre part, du cours insuffisant du sucre livrable sur campagne prochaine. En plus d'un endroit, la betterave de sucrerie semble condamnée à perdre du nouveau terrain.

A l'étranger, la fabrication est virtuellement terminée. En ce qui concerne les marchés de betteraves pour 1902, on admet généralement dans les cercles commerciaux allemands que l'Allemagne et l'Autriche sèment autant sinon plus de betteraves que l'an dernier.

AUTOMOBILE-CLUB DU NORD

L'assemblée générale annuelle de l'A. C. du Nord a été tenue le 5 janvier, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à Roubaix, sous la présidence de M. Hector Frauchomme, devant de nombreux sociétaires.

Après le discours d'ouverture prononcé par le président le Comité a rendu compte de son mandat en rappelant tous les travaux accomplis, les excursions et manifestations organisées en 1901. M. Devoye, le secrétaire-trésorier, a exposé la situation financière qui n'est pas moins brillante que la situation morale : au 31 décembre, la société comptait 250 membres; les recettes de 1902 se sont élevées à 5.800 francs, les dépenses à 2.300 francs seulement, d'où un bénéfice de 3.500 francs.

Pour le régime douanier de faveur dont jouit l'Automobile Club du Nord, il a été délivré l'année dernière, 151 permis de circulation représentant une valeur totale de véhicules automobiles de 1.013.500 fr. On note en dépôt à la société par cautionnement révisés (2.400/0) des permis à 1.000/1.000 fr. Ces chiffres qui dénotent une idée exacte de l'importance prise par l'Automobile Club du Nord et des avantages qu'il offre aux chauffeurs ont été très applaudis.

Le Comité pour 1902 a été ainsi renouvelé : MM. Frauchomme, président; Huet et Ternynck, vice-présidents; Devoye, secré-

taire-trésorier; Binet Brouways, Claeysens, Delfrennes, Desurmont, Dulleux, Joire, LeFebvre, Motte, Sion et Wattines. Après la réunion générale un banquet très réussi et parfaitement servi a réuni quarante-cinq convives. De nombreux toasts ont été portés au nouveau Comité, à M. le Préfet du Nord, aux administrations départementales des Ponts et Chaussées et des douanes, au président, à M. Ternynck, vice-président, absent, à la presse régionale et spéciale, etc.

NORD-TOURISTE

En cette saison où les bicyclistes sont au repos, ou les excursionnistes reviennent pour le souvenir les belles sorties de la saison dernière, le Nord-Touriste, fidèle à son programme, fait excursions, avec le bienveillant concours de l'administration des Ponts et Chaussées, différents travaux aux voies cyclables de la région pour lesquelles près de 25.000 francs ont été votés en 1902.

A l'ouverture de la saison prochaine nos cyclistes auront encore le plaisir de constater quelques améliorations pour le plus grand bien de leur personne... et de leurs pneus! Souhaitons que cette constatation décide ceux restés jusqu'ici indécis, à s'inscrire au Nord-Touriste, société départementale, qui ne demande qu'une cotisation annuelle de cinq francs et procure en échange divers avantages personnels, notamment la libre circulation des bicyclistes aux frontières.

Rappelons à ce sujet que les sociétaires sont invités à retirer leur nouvelle carte d'identité pour 1902 (rose pâle) en acquittant la cotisation. Se présenter ou écrire au siège social, 104, rue du Moulin, à Roubaix.

On reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte, on le reconduit suivant l'esprit qu'il montre.

Proverbe russe.

CONSEIL AUX ENRHUMÉS

Si un rhume n'est point guéri par de simples soins hygiéniques, il faut employer de suite, pour éviter les complications possibles, la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu le plus haut récompense à l'Exposition Universelle de 1902.

Ce précieux remède calme instantanément les souffrances, l'oppression, la toux des vieilles bronchites ainsi que les plus violents accès d'asthme, et de catarrhe. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 120, boulevard Magenta, à Paris.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 7 janvier

Lorient, V. Ville-de-Lille, 538, div. Hocquard.

Phalodéphié, V. ang. Saxonia, 2415, pétrole. Valence, V. norv. Ewa, 735, div. Godard, cons.

Sorties du 7 janvier

Hull, V. ang. Gto, 573, Debaecker.

Bons, V. dan. O-A-Sohr, 919, legs. Duchateau.

Londres, V. ang. Sir-Robert-Pool, 329, div. Debaecker.

Fovey, G. Cylampene, 106, leg. Leroy.

Charbourg, St. Béné, 21, phosphate, Leroy.

Newcastle, V. ang. Claverley, 1921, legs. Debaecker.

Londres, V. ang. News, 304, legs. Leroy.

Advers, V. ang. Jason, 4880, div. Godard, cons.

Bilbao, V. esp. Vallé, 1263, legs. Duchateau.

SATELLERIE

Association et Sociétés des Postulantes Belandres se dirigeant sur Dunkerque

La 7 janvier

Jeanne, Hendrick, bricquette. — Sylvia, Hogedez, charbon. — Caducée, Daléglie, charbon.

Bien ferez, charbon. — Le Phénix, phosphate. — Ville-Lumière, Pinte, superphosphate. — France, Buys, superphosphate. — Pérou, Leduc, divers. — Saint-Antoine, Phieu, farine.

MARCHES

LILLE. — SUCRES. — Sucre cassé : 1. 30. En pain n° 1 : 37. n° 2 : 36. n° 3 : 35. n° 4 : 34. n° 5 : 33. n° 6 : 32. n° 7 : 31. n° 8 : 30. n° 9 : 29. n° 10 : 28. n° 11 : 27. n° 12 : 26. n° 13 : 25. n° 14 : 24. n° 15 : 23. n° 16 : 22. n° 17 : 21. n° 18 : 20. n° 19 : 19. n° 20 : 18. n° 21 : 17. n° 22 : 16. n° 23 : 15. n° 24 : 14. n° 25 : 13. n° 26 : 12. n° 27 : 11. n° 28 : 10. n° 29 : 9. n° 30 : 8. n° 31 : 7. n° 32 : 6. n° 33 : 5. n° 34 : 4. n° 35 : 3. n° 36 : 2. n° 37 : 1. n° 38 : 0. n° 39 : -1. n° 40 : -2. n° 41 : -3. n° 42 : -4. n° 43 : -5. n° 44 : -6. n° 45 : -7. n° 46 : -8. n° 47 : -9. n° 48 : -10. n° 49 : -11. n° 50 : -12. n° 51 : -13. n° 52 : -14. n° 53 : -15. n° 54 : -16. n° 55 : -17. n° 56 : -18. n° 57 : -19. n° 58 : -20. n° 59 : -21. n° 60 : -22. n° 61 : -23. n° 62 : -24. n° 63 : -25. n° 64 : -26. n° 65 : -27. n° 66 : -28. n° 67 : -29. n° 68 : -30. n° 69 : -31. n° 70 : -32. n° 71 : -33. n° 72 : -34. n° 73 : -35. n° 74 : -36. n° 75 : -37. n° 76 : -38. n° 77 : -39. n° 78 : -40. n° 79 : -41. n° 80 : -42. n° 81 : -43. n° 82 : -44. n° 83 : -45. n° 84 : -46. n° 85 : -47. n° 86 : -48. n° 87 : -49. n° 88 : -50. n° 89 : -51. n° 90 : -52. n° 91 : -53. n° 92 : -54. n° 93 : -55. n° 94 : -56. n° 95 : -57. n° 96 : -58. n° 97 : -59. n° 98 : -60. n° 99 : -61. n° 100 : -62. n° 101 : -63. n° 102 : -64. n° 103 : -65. n° 104 : -66. n° 105 : -67. n° 106 : -68. n° 107 : -69. n° 108 : -70. n° 109 : -71. n° 110 : -72. n° 111 : -73. n° 112 : -74. n° 113 : -75. n° 114 : -76. n° 115 : -77. n° 116 : -78. n° 117 : -79. n° 118 : -80. n° 119 : -81. n° 120 : -82. n° 121 : -83. n° 122 : -84. n° 123 : -85. n° 124 : -86. n° 125 : -87. n° 126 : -88. n° 127 : -89. n° 128 : -90. n° 129 : -91. n° 130 : -92. n° 131 : -93. n° 132 : -94. n° 133 : -95. n° 134 : -96. n° 135 : -97. n° 136 : -98. n° 137 : -99. n° 138 : -100. n° 139 : -101. n° 140 : -102. n° 141 : -103. n° 142 : -104. n° 143 : -105. n° 144 : -106. n° 145 : -107. n° 146 : -108. n° 147 : -109. n° 148 : -110. n° 149 : -111. n° 150 : -112. n° 151 : -113. n° 152 : -114. n° 153 : -115. n° 154 : -116. n° 155 : -117. n° 156 : -118. n° 157 : -119. n° 158 : -120. n° 159 : -121. n° 160 : -122. n° 161 : -123. n° 162 : -124. n° 163 : -125. n° 164 : -126. n° 165 : -127. n° 166 : -128. n° 167 : -129. n° 168 : -130. n° 169 : -131. n° 170 : -132. n° 171 : -133. n° 172 : -134. n° 173 : -135. n° 174 : -136. n° 175 : -137. n° 176 : -138. n° 177 : -139. n° 178 : -140. n° 179 : -141. n° 180 : -142. n° 181 : -143. n° 182 : -144. n° 183 : -145. n° 184 : -146. n° 185 : -147. n° 186 : -148. n° 187 : -149. n° 188 : -150. n° 189 : -151. n° 190 : -152. n° 191 : -153. n° 192 : -154. n° 193 : -155. n° 194 : -156. n° 195 : -157. n° 196 : -158. n° 197 : -159. n° 198 : -160. n° 199 : -161. n° 200 : -162. n° 201 : -163. n° 202 : -164. n° 203 : -165. n° 204 : -166. n° 205 : -167. n° 206 : -168. n° 207 : -169. n° 208 : -170. n° 209 : -171. n° 210 : -172. n° 211 : -173. n° 212 : -174. n° 213 : -175. n° 214 : -176. n° 215 : -177. n° 216 : -178. n° 217 : -179. n° 218 : -180. n° 219 : -181. n° 220 : -182. n° 221 : -183. n° 222 : -184. n° 223 : -185. n° 224 : -186. n° 225 : -187. n° 226 : -188. n° 227 : -189. n° 228 : -190. n° 229 : -191. n° 230 : -192. n° 231 : -193. n° 232 : -194. n° 233 : -195. n° 234 : -196. n° 235 : -197. n° 236 : -198. n° 237 : -199. n° 238 : -200. n° 239 : -201. n° 240 : -202. n° 241 : -203. n° 242 : -204. n° 243 : -205. n° 244 : -206. n° 245 : -207. n° 246 : -208. n° 247 : -209. n° 248 : -210. n° 249 : -211. n° 250 : -212. n° 251 : -213. n° 252 : -214. n° 253 : -215. n° 254 : -216. n° 255 : -217. n° 256 : -218. n° 257 : -219. n° 258 : -220. n° 259 : -221. n° 260 : -222. n° 261 : -223. n° 262 : -224. n° 263 : -225. n° 264 : -226. n° 265 : -227. n° 266 : -228. n° 267 : -229. n° 268 : -230. n° 269 : -231. n° 270 : -232. n° 271 : -233. n° 272 : -234. n° 273 : -235. n° 274 : -236. n° 275 : -237. n° 276 : -238. n° 277 : -239. n° 278 : -240. n° 279 : -241. n° 280 : -242. n° 281 : -243. n° 282 : -244. n° 283 : -245. n° 284 : -246. n° 285 : -247. n° 286 : -248. n° 287 : -249. n° 288 : -250. n° 289 : -251. n° 290 : -252. n° 291 : -253. n° 292 : -254. n° 293 : -255. n° 294 : -256. n° 295 : -257. n° 296 : -258. n° 297 : -259. n° 298 : -260. n° 299 : -261. n° 300 : -262. n° 301 : -263. n° 302 : -264. n° 303 : -265. n° 304 : -266. n° 305 : -267. n° 306 : -268. n° 307 : -269. n° 308 : -270. n° 309 : -271. n° 310 : -272. n° 311 : -273. n° 312 : -274. n° 313 : -275. n° 314 : -276. n° 315 : -277. n° 316 : -278. n° 317 : -279. n° 318 : -280. n° 319 : -281. n° 320 : -282. n° 321 : -283. n° 322 : -284. n° 323 : -285. n° 324 : -286. n° 325 : -287. n° 326 : -288. n° 327 : -289. n° 328 : -290. n° 329 : -291. n° 330 : -292. n° 331 : -293. n° 332 : -294. n° 333 : -295. n° 334 : -296. n° 335 : -297. n° 336 : -298. n° 337 : -299. n° 338 : -300. n° 339 : -301. n° 340 : -302. n° 341 : -303. n° 342 : -304. n° 343 : -305. n° 344 : -306. n° 345 : -307. n° 346 : -308. n° 347 : -309. n° 348 : -310. n° 349 : -311. n° 350 : -312. n° 351 : -313. n° 352 : -314. n° 353 : -315. n° 354 : -316. n° 355 : -317. n° 356 : -318. n° 357 : -319. n° 358 : -320. n° 359 : -321. n° 360 : -322. n° 361 : -323. n° 362 : -324. n° 363 : -325. n° 364 : -326. n° 365 : -327. n° 366 : -328. n° 367 : -329. n° 368 : -330. n° 369 : -331. n° 370 : -332. n° 371 : -333. n° 372 : -334. n° 373 : -335. n° 374 : -336. n° 375 : -337. n° 376 : -338. n° 377 : -339. n° 378 : -340. n° 379 : -341. n° 380 : -342. n° 381 : -343. n° 382 : -344. n° 383 : -345. n° 384 : -346. n° 385 : -347. n° 386 : -348. n° 387 : -349. n° 388 : -350. n° 389 : -351. n° 390 : -352. n° 391 : -353. n° 392 : -354. n° 393 : -355. n° 394 : -356. n° 395 : -357. n° 396 : -358. n° 397 : -359. n° 398 : -360. n° 399 : -361. n° 400 : -362. n° 401 : -363. n° 402 : -364. n° 403 : -365. n° 404 : -366. n° 405 : -367. n° 406 : -368. n° 407 : -369. n° 408 : -370. n° 409 : -371. n° 410 : -372. n° 411 : -373. n° 412 : -374. n° 413 : -375. n° 414 : -376. n° 415 : -377. n° 416 : -378. n° 417 : -379. n° 418 : -380. n° 419 : -381. n° 420 : -382. n° 421 : -383. n° 422 : -384. n° 423 : -385. n° 424 : -386. n° 425 : -387. n° 426 : -388. n° 427 : -389. n° 428 : -390. n° 429 : -391. n° 430 : -392. n° 431 : -393. n° 432 : -394. n° 433 : -395. n° 434 : -396. n° 435 : -397. n° 436 : -398. n° 437 : -399. n° 438 : -400. n° 439 : -401. n° 440 : -402. n° 441 : -403. n° 442 : -404. n° 443 : -405. n° 444 : -406. n° 445 : -407. n° 446 : -408. n° 447 : -409. n° 448 : -410. n° 449 : -411. n° 450 : -412. n° 451 : -413. n° 452 : -414. n° 453 : -415. n° 454 : -416. n° 455 : -417. n° 456 : -418. n° 457 : -419. n° 458 : -420. n° 459 : -421. n° 460 : -422. n° 461 : -423. n° 462 : -424. n° 463 : -425. n° 464 : -426. n° 465 : -427. n° 466 : -428. n° 467 : -429. n° 468 : -430. n° 469 : -431. n° 470 : -432. n° 471 : -433. n° 472 : -434. n° 473 : -435. n° 474 : -436. n° 475 : -437. n° 476 : -438. n° 477 : -439. n° 478 : -440. n° 479 : -441. n° 480 : -442. n° 481 : -443. n° 482 : -444. n° 483 : -445. n° 484 : -446. n° 485 : -447. n° 486 : -448. n° 487 : -449. n° 488 : -450. n° 489 : -451. n° 490 : -452. n° 491 : -453. n° 492 : -454. n° 493 : -455. n° 494 : -456. n° 495 : -457. n° 496 : -458. n° 497 : -459. n° 498 : -460. n° 499 : -461. n° 500 : -462. n° 501 : -463. n° 502 : -464. n° 503 : -465. n° 504 : -466. n° 505 : -467. n° 506 : -468. n° 507 : -469. n° 508 : -4